REPUBLIQUE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N°.2003-221 DU 05 JUILLET 2003

Chargeant Monsieur **Valentin Aditi HOUDE**, Ministre de la Jeunesse des Sports et des Loisirs, de l'intérim de Monsieur Gaston ZOSSOU, Ministre de la Communication et de la Promotion des Technologies Nouvelles pour compter du 02 au 11 juillet 2003.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,

VU : la loi N° 90-032 du 11 Décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;

VU : la Proclamation le 03 avril 2001 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 22 Mars 2001 ;

VU : le Décret N° 2003-209 du 12 juin 2003 portant Composition du Gouvernement ;

D E C R E T E

Article 1er : Pour compter du 02 au 11 juillet 2003, Monsieur **Valentin Aditi HOUDE**, Ministre de la Jeunesse des Sports et des Loisirs est chargé de l'intérim du Ministre de la Communication et de la Promotion des Technologies Nouvelles pendant l'absence de Monsieur Gaston ZOSSOU,

Article 2 : Le présent décret sera publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou, le 05 juillet 2003

Le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,

Mathieu KEREKOU

Ampliations PR 6 –AN 4-CS 2-CC2- CES 2-HAAC 2- MFE 2-MCPTN 4 MECCAG-PD – MJSL 2- SGG-4 AUTRES MINISTERES 18 - DEPARTEMENTS 6.